

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- Communauté française
- Provincial et communal

- Libre confessionnel
- Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau :
Jean STEENSELS, Directeur général adjoint

Date et signature :

2. Intitulé de l'unité de formation :

BIOLOGIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

CODE DE L'U.F. : 91 04 03 U21 E1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 904
---	---

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° **1** de 1 page(s)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° **2** de 1 page(s)

5. Classement de l'unité de formation :

- Enseignement secondaire de : transition du degré : inférieur qualification supérieure

- Enseignement supérieur de type court Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>
Maritime	<input type="checkbox"/>	Maritime	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : oui non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° **3** de 1 page(s)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° **4** de 1 page(s)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° **5** de 1 page(s)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° **6** de 1 page(s)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : 91 04 03 U21 E1	Code du domaine de formation : 904
---	---

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Biologie des animaux de compagnie	CT	B	96
2. Part d'autonomie		P	24
Total des périodes			120

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : .17 août 2009.....

Signature :

-
- (2) A compléter
 - (3) Réserve à l'administration
 - (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
 - (5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
 - (6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITÉ DE FORMATION

BIOLOGIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

1. FINALITÉS GÉNÉRALES

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- ◆ répondre aux besoins de demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. FINALITÉS PARTICULIÈRES

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de connaître et comprendre les notions de biologie indispensables à sa future activité professionnelle ;
- ◆ d'utiliser et d'appliquer ces connaissances dans un cadre pratique.

ANNEXE 2

CAPACITES PRÉALABLES REQUISES DE L'UNITÉ DE FORMATION

BIOLOGIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Capacités

- ◆ Comprendre un texte à orientation scientifique.
- ◆ Résumer les idées essentielles d'un texte à orientation scientifique.

Titres pouvant en tenir lieu

CE2D ou CESI

BIOLOGIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE
Document 8bis

ANNEXE 3

CONSTITUTION DES GROUPES ET REGROUPEMENTS DE L'UNITÉ DE FORMATION

BIOLOGIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Aucune recommandation particulière.

ANNEXE 4

PROGRAMME DE L'UNITÉ DE FORMATION

BIOLOGIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

L'étudiant sera capable

- ◆ En ce qui concerne la cellule animale :
 - de définir sa structure,
 - d'appréhender son fonctionnement,
 - d'identifier ses composants et leur rôle (respiration, division, croissance,...)

- ◆ En ce qui concerne la cellule végétale :
 - de définir sa structure,
 - d'identifier ses composants et leur rôle,

- ◆ De différencier les deux types de cellule (végétale et animale).

- ◆ En ce qui concerne les cellules nerveuses :
 - de décrire leur structure et d'en énumérer les types,
 - de caractériser et de décrire l'influx nerveux,
 - de définir la nature et le rôle des transmetteurs neurochimiques.

- ◆ En ce qui concerne les cellules musculaires :
 - de définir leur structure et d'en énumérer les types,
 - d'expliquer la contraction,
 - de décrire les mécanismes aérobie et anaérobie.

- ◆ En ce qui concerne les cellules sanguines :
 - de décrire leur structure et d'en énumérer les types,
 - de définir leurs rôles.

- ◆ En ce qui concerne les cellules conjonctives :
 - de définir la structure et leur rôle.
 - d'énumérer les différents types

- ◆ En ce qui concerne les glandes :
 - d'identifier et définir les glandes endocrines,
 - d'énumérer les hormones et de définir leur rôle,
 - d'identifier les principales glandes exocrines et leurs productions.

BIOLOGIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE
Document 8bis

- ◆ Quant à la découverte des organismes vivants :
 - de citer les caractéristiques des organismes unicellulaires,
 - de citer les caractéristiques des organismes pluricellulaires,
 - de mettre en évidence les différences entre les deux types d'organismes.

- ◆ Quant à la bactériologie :
 - de décrire les particularités de la cellule bactérienne (coloration de gram,...)

- ◆ Quant à la parasitologie :
 - de découvrir quelques parasites rencontrés en médecine vétérinaire et leur anatomie,
 - d'identifier les relations hôtes/parasites et d'expliquer l'effet délétère du parasite sur l'hôte.

- ◆ Quant aux activités de laboratoire, l'étudiant découvrira en utilisant le matériel adéquat :
 - les cellules animales et végétales,
 - les frottis sanguins,
 - la culture, la coloration et l'examen de bactéries,
 - la coprologie,
 - l'observation de puces, poux et vers au microscope et loupe binoculaire,
 - un trichogramme.

ANNEXE 5

CAPACITES TERMINALES DE L'UNITÉ DE FORMATION

BIOLOGIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- de définir la nature et le rôle de l'influx nerveux et des transmetteurs neurochimiques,
- d'expliquer la contraction musculaire,
- de décrire et d'expliquer la structure, le rôle et les types des cellules sanguines,
- de définir les glandes et leur rôle,
- d'expliquer les fonctions des hormones,
- de décrire une cellule bactérienne,
- de citer quelques parasites et leurs effets sur l'hôte.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- de la clarté et la netteté des schémas,
- du niveau de précision et de clarté dans l'emploi du langage scientifique,
- du respect du temps alloué.

ANNEXE 6

CHARGÉ DE COURS DE L'UNITÉ DE FORMATION

Un enseignant ou un expert.

L'expert sera un spécialiste disposant d'une compétence professionnelle actualisée et reconnue dans le domaine.